

A.F. GENESE

Société par actions simplifiée
au capital de 64 460 euros
Siège social : 10 Route du Temple
33680 SAUMOS

918 629 866 RCS BORDEAUX

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 3 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trois octobre,
A huit heures,

Les soussignés :

- La **société GASI**, propriétaire de 2 147 actions
Représentée par son Gérant, Monsieur Aurélien FROMM
 - **Monsieur Jean-Sébastien SUZE**, propriétaire de 675 actions
 - **Madame Trinidad BONILLA CALLADO**, propriétaire de 95 actions
 - **Monsieur Eric EVAIN**, propriétaire de 9 actions
 - La **société FC BUSINESS**, propriétaire de 27 actions
Représentée par son Gérant, Monsieur Frédéric COUSIN
 - **Madame Delphine GORSE**, propriétaire de 14 actions
 - **Madame Christine GUIGNON**, propriétaire de 47 actions
 - La **société OYAT Invest AG**, propriétaire de 47 actions
Représentée par son Président, Monsieur Charles CHURET
 - **Monsieur Damien DISTIGNY**, propriétaire de 95 actions
 - La **société DIAVENIR**, propriétaire de 19 actions
Représentée par son Gérant, Monsieur Jérôme LELEU
- détenant ensemble 3 223 actions
soit la totalité des actions de la **SAS A.F. GENESE**,

Agissant en qualité de seuls associés de la **société A.F. GENESE** et conformément à l'article L 227-9 du Code de commerce et à l'article 18 des statuts,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Le rapport du Président,
- Le contrat de travail de Monsieur Jean-Sébastien SUZE,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Un exemplaire du texte des résolutions,

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

1. Lecture du rapport du Président,
2. Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
3. [...],
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés **prennent acte**, à l'unanimité, de la démission de Monsieur Aurélien FROMM de son mandat de Président à compter de ce jour. Les Associés **précisent** en tant que de besoin que le Président est dispensé du respect de son délai de préavis fixé à trois (3) mois par l'article 13 des statuts de la Société.

Les Associés **nomment**, à l'unanimité, en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

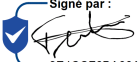
La **société GASI**,
Société civile au capital de 100 001 euros,
Dont le siège est sis 8T Chemin du Chai - 33320 LE TAILLAN MEDOC,
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 934 423 526 RCS BORDEAUX,
Représentée par son Gérant, Monsieur Aurélien FROMM.

[...]

CINQUIEME DECISION

Les Associés **donnent**, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Signé par :

3E4CCF6BA66A470...

La **société GASI**
Représentée par Monsieur Aurélien FROMM
En qualité de Gérant

Signé par :
 Jean-Sébastien SUZE
880B58CEA909436...

Monsieur Jean-Sébastien SUZE

Signé par :
 Trinidad Bonilla Collado
A665CEFC58BB432...

Madame Trinidad BONILLA CALLADO

Signé par :
 Eric Evain
496C70281FB541B...

Monsieur Eric EVAIN

DocuSigned by:
 Frédéric COUSIN
075CCBE23EEE4C6...

La société FC BUSINESS
Représentée par Monsieur Frédéric COUSIN
En qualité de Gérant

DocuSigned by:
 DELPHINE GORSE
92CAE3D313C54E2...

Madame Delphine GORSE

Signé par :
 Christine Guignon
598AFFA89CB7415...

Madame Christine GUIGNON

DocuSigned by:
 Charles Churet
B1E81F5EC02C463...

La société OYAT Invest AG
Représentée par Monsieur Charles CHURET
En qualité de Président

DocuSigned by:

FAB95369DFC44E0...

Monsieur Damien DISTIGNY

Signé par :

Jérôme LELEU
0BD48F80662D4B4...

La société DIAVENIR
Représentée par Monsieur Jérôme LELEU
En qualité de Gérant